

# Permanences Sécurité Sociale à l'Espace Santé Étudiants

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026



**La Sécurité Sociale (CPAM) effectue une permanence à l'Espace Santé Étudiants pour répondre à toutes vos questions.**

Par exemple :

*“Je n’arrive pas à obtenir ma carte Vitale” ; “Je viens d’arriver en France” ; “Mon dossier est bloqué” ; “Je souhaite faire transférer mon dossier” ; “J’ai besoin d’une complémentaire santé” ; “Je ne comprends pas comment fonctionne la sécurité sociale” ; “Je suis étudiant étranger et je souhaite m’affilier à la sécurité sociale”*

La permanence aura lieu le lundi 23 mars 2026 de 9h30 à 16h30

Les rendez-vous sont individuels et [l'inscription est obligatoire](#).